



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2018



© Ville de Mértola

**MÉRTOLA, PORTUGAL
07 ET 08 NOVEMBRE 2018**

FEUILLE DE PRÉSENCE

MEMBRES PRÉSENTS

NOM	Prénom	Fonction	Ville	Pays
MOURISARD	Christian	Adjoint au Maire	Arles	France
CHARPENTIER	Marie	Déléguee générale	AVEC	France
LUNA LEAL	Rose-Aurore	Chargée de mission	AVEC	France
ROUSSET	Jacques	Membre d'honneur	AVEC	France
BOXALL	John	Maire	Birgu	Malte
ATTARD	Lawrence	Conseiller municipal	Birgu	Malte
GÉROUDET	Patrick	Adjoint au maire	Chartres	France
PEDRO	Miguel	Responsable du service Culture et Patrimoine	Evora	Portugal
SANTOS	Paula	Service communication et relations internationales	Evora	Portugal
RODRIGUES	Fernando	Adjoint au Maire	Freixo	Portugal
CASTANHO	Joao Paulo	Responsable communication et marketing	Freixo	Portugal
GATT	Malcolm	Conseiller municipal	Isla	Malte
BONAVIA	Anthony	Conseiller municipal	Isla	Malte
COLAÇO ROSA	Jorge Paulo	Maire	Mértola	Portugal
PIMENTA	Rosinda	Conseillère municipale	Mértola	Portugal
MARQUES	Manuel J.D.	Directeur du service de la Culture, du Sport et du Tourisme	Mértola	Portugal
TENKI	Mária	Conseillère municipale	Szombathely	Hongrie
VIG	Karlovy	Directeur adjoint du Musée de Savaria	Szombathely	Hongrie
NEMETH	Adrienn	Responsable des relations internationales	Szombathely	Hongrie
BOTELHO	Jorge	Maire	Tavira	Portugal
QUEIROZ	Jorge	Directeur du service culturel	Tavira	Portugal
CHEVTCHENKO	Jacques	Adjoint au Maire	Tours	France
MALLET	Aurore	Service des relations internationales	Tours	France

MEMBRES REPRESENTÉS PAR PROCURATION

SEFIANI	Mohamed	Maire	Chefchaouen	Maroc
BOURGADE	Mary	Adjointe au Maire	Nîmes	France
GAMOŠ	Žana	Maire suppléante	Osijek	Croatie

REMERCIEMENTS

Monsieur Christian Mourisard, Adjoint au Maire de la ville d'Arles (France), représentant le Président de l'Alliance de Villes Euro-méditerranéennes de Culture ; **M. Jorge Rosa**, Maire de la ville de Mértola, représentant le trésorier de l'Alliance de Villes Euro-méditerranéennes de Culture et **Mme Marie Charpentier**, Déléguee générale de l'association, remercient l'ensemble des villes membres du réseau AVEC et en particulier les représentants, élus et techniciens, présents à Mértola à l'occasion de ce Conseil d'Administration.

Le Président et la Déléguée Générale remercient vivement M. Jorge Paulo Colaço Rosa, Maire de Mértola, M. Manuel Marques, Responsable de la culture, du sport et du tourisme de la ville de Mértola, ainsi que leurs collaborateurs, pour leur accueil très chaleureux, leur disponibilité et leur soutien dans l'organisation de cette rencontre. Le Président rappelle que c'est lors des premières rencontres à Mértola, dans le cadre du projet RESID, que la ville d'Arles a intégré le réseau AVEC. A plusieurs reprises, la ville a accueilli différentes rencontres du réseau. Depuis lors, la ville de Mértola n'a cessé de s'embellir en valorisant son patrimoine culturel et naturel. Il remarque que parmi les villes historiques membres de l'association, nombreuses sont celles inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO, comme Chartres nouvellement adhérente. Ainsi, il rappelle que le réseau AVEC jouit de la reconnaissance en tant qu'expert auprès de l'UNESCO.

M. Jorge Paulo Colaço Rosa, Maire de Mértola, remercie le Président et la Déléguée Générale. Il souhaite la bienvenue aux membres du Réseau AVEC en saluant la présence de nombreuses villes portugaises. En guise d'introduction, il présente les enjeux de la politique de développement et de valorisation du patrimoine culturel de la ville de Mértola.

Située près de la frontière espagnole, Mértola est une petite ville aux grandes ambitions. Si elle est touchée par une démographie peu dynamique en comparaison de sa fréquentation touristique à l'instar de nombreuses villes historiques en zone rurale, le développement durable demeure une priorité. La politique de la ville a pour objectif de créer les meilleures conditions de vie pour les habitants, notamment concernant l'accès à l'éducation au travers d'un accompagnement des citoyens du berceau à l'université et par la diversification des activités économiques. La valorisation du patrimoine culturel est au cœur de cette stratégie. Forte d'une histoire riche et d'un patrimoine marqué par les différentes périodes d'occupation du territoire par de nombreuses cultures, la gastronomie et l'architecture constituent les atouts de l'attractivité du territoire, notamment lors du festival de la culture islamique. Tous les mois un événement culturel célèbre un élément de l'artisanat local.

D'autre part, l'expansion du secteur archéologique, couplée aux 14 musées présents dans la ville, illustrent la dynamique de développement du territoire. Le patrimoine naturel est lui aussi un atout du territoire. Le passage du fleuve Guadiana offre une réserve de biodiversité valorisée au travers du développement de l'écotourisme. Il s'agit également d'un paysage de chasse qui accueille des rencontres exceptionnelles, faisant de la ville la capitale portugaise de la chasse.

Enfin, Monsieur le Maire souligne l'ouverture de la municipalité à divers projets de coopération internationale, notamment avec des professionnels du monde académique et scientifique. Depuis 2017, l'inscription de Mértola sur la liste indicative du Portugal auprès du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, témoigne de la reconnaissance octroyée aux atouts culturels et naturels de la ville. En outre, la municipalité adjacente déjà classée comme réserve de biosphère, atteste de la valeur unique du territoire de la province de Beja dans la région de l'Alentejo. Pour conclure, il souligne la volonté de la ville de s'investir à l'avenir dans de nombreux projets de coopération.



© Ville de Mértola

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration de l'association AVEC se sont réunis à Mértola au Portugal sur convocation du président.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion sont présents:

Membres du conseil d'administration

Ville d'Arles
Ville de Birgu
Ville d'Évora
Ville de Mértola
Ville de Szombathely
Ville de Tours

Membres ne faisant pas partie du conseil d'administration

Ville de Chartres
Ville de Freixo de Espada à Cinta
Ville d'Isla
Ville de Tavira

Excusés :

Vile de Cahors

Ville de Chefchaouen - Pouvoir à la ville de Mértola

Ville de Nîmes - Pouvoir à la ville d'Arles

Ville d'Osijek - Pouvoir à la ville d'Arles

Le conseil réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Monsieur Christian Mourisard, représentant la ville d'Arles (France), Président de l'association AVEC, préside la séance.

Le Procès-verbal du dernier Conseil d'Administration signé à Arles (France) en 2018 a été envoyé à tous les administrateurs. Les administrateurs donnent acte de leur accord sur ce procès-verbal.

Le président rappelle que le conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Validation de la demande de reconduction de la Convention triennale avec le Ministère français des Affaires Etrangères
- Validation de la proposition de s'engager dans un partenariat avec l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence
- Validation de la relance des projets de coopération avec la ville de Sbeïtla
- Validation de l'implication de l'association dans le projet « Patrimoine méditerranéen et citoyenneté »
- Validation de la tenue d'un colloque sur le e-tourisme en parallèle de l'Assemblée générale 2019
- Validation de la tenue du Conseil d'administration 2019 à Chartres

ETATS DES LIEUX DE LA SITUATION D'AVEC EN NOVEMBRE 2018

Présentation de la nouvelle Déléguée Générale et de la nouvelle volontaire en service civique

Christian Mourisard, Président du Réseau AVEC, présente la nouvelle équipe du secrétariat. Après une période de formation, Marie Charpentier, anciennement volontaire en service civique, occupe désormais la fonction de Déléguée Générale depuis le mois d'août 2018. A ses côtés depuis l'Assemblée Générale en juin, Rose-Aurore Luna Leal, volontaire en service civique, est notamment investie sur l'animation de l'exposition photographique à Arles et sur l'animation du réseau. Il les félicite et les remercie pour leur investissement dans la vie quotidienne du réseau.

Etat des lieux des actions menées en 2018

La Convention Triennale avec le Ministère français de l'Europe et des Affaires Etrangères

Christian Mourisard adresse ses remerciements à M. Jacques Rousset pour son investissement dans les relations avec le Ministère français de l'Europe et des Affaires Etrangères.

Jacques Rousset, Membre d'Honneur du réseau, rappelle l'importance de l'apport de cette

convention au réseau. En effet, elle incarne non seulement la reconnaissance institutionnelle de l'association, mais aussi une garantie de financement pour développer des projets à moyen terme sous réserve que les membres s'investissent dans ses trois objectifs.

Marie Charpentier, Déléguée Générale, présente le bilan des actions réalisées dans le cadre de la Convention Triennale en 2018. Dans le cadre de la deuxième année d'engagement, les projets portés se sont orientés selon trois axes :

Axe 1 : Enrichir les supports de valorisation et de diffusion de la méthodologie *Qualicities*

Axe 2 : Consolider le gisement d'expériences du réseau

Axe 3 : Développer et animer le réseau de membres et partenaires de l'association.

The image shows a form titled 'FICHE DE COMPETENCES' from the AVEC network. The form is divided into several sections: 'Domaine de compétence', 'Définition de domaine de compétence', and 'Nom de la ville / du territoire'. Below these are two sets of fields for 'Personne responsable' with sub-sections for 'fonction', 'Service / Structure', 'Coordonnées (professionnelles)', 'Adresse', 'Téléphone', and 'e-mail'.

Dans un premier temps, la valorisation de la méthodologie *Qualicities* en 2018 s'est concrétisée par la réalisation de fiches de compétences des membres et partenaires du réseau AVEC. Il s'agit d'une étape essentielle pour permettre d'organiser des stages de mobilité destinés aux experts et aux professionnels et ainsi élaborer un programme de formation. En effet, le répertoire permet de donner une visibilité de l'expertise disponible au sein du réseau en matière de gestion des patrimoines culturels. Il constitue un atout pour les villes souhaitant valoriser et partager leurs compétences. Cette base de données d'experts pourra ensuite être mobilisée comme une ressource par les membres, par les partenaires du réseau ou encore par des structures ou institutions. Après un bilan restreint du remplissage des fiches, la Déléguée Générale encourage les membres à les compléter. Pour ce

faire, les fiches seront de nouveau transmises auprès des membres dans les plus brefs délais. Par ailleurs, le réseau a poursuivi la valorisation de la démarche *Qualicities* entre autre lors de l'ouverture de la Biennale des Patrimoines à Cahors en septembre.

Dans un deuxième temps, la consolidation du gisement d'expertise s'est effectuée, d'une part, par l'internationalisation de la démarche Musées Résilients aux Inondations lors du colloque international post-Assemblée Générale en juin grâce à la traduction et à la diffusion d'un guide d'accompagnement. D'autre part, elle s'est concrétisée au travers des poursuites du partenariat avec l'association *Ville et Métiers d'Art*, notamment lors de la participation du réseau à l'Atelier Grand Sud en mai à Arles sur le thème « Métiers d'art et Patrimoine ». Enfin, l'engagement de la participation de l'association, comme expert dans des séminaires de formation de haut niveau de l'AViTeM, a relancé la collaboration avec ce réseau méditerranéen.

Dans un troisième temps, le développement et l'animation du réseau des membres s'est concrétisé au travers de la reprise de contact avec la ville de Sbeïtla, afin d'assister la municipalité dans le développement d'un circuit touristique participant à la valorisation de son patrimoine exceptionnel. D'autre part, la collaboration avec la ville de Chefchaouen se concrétisera lors de l'Assemblée Générale 2019 au Maroc, ainsi que lors d'un colloque international sur le développement des villes historiques. De plus, de par la convention signée avec le Réseau Méditerranéen des Médinas, notre association a, cette année encore, participé au Forum International des Médinas et du Développement des patrimoines qui s'est déroulé à M'Diq.

Projet Musées Résilients aux Inondations : fin de la deuxième phase



En 2018, la deuxième phase du projet s'est incarnée au travers de la finalisation de la rédaction du rapport et la création d'un outil méthodologique pour accompagner les musées dans le processus d'établissement de leur plan de sauvegarde. En effet, le *Guide d'accompagnement à l'élaboration, la mise à jour et la mise en œuvre des Plans de Sauvegarde des Biens Culturels – Le risque inondation* a été élaboré en parallèle de l'accompagnement d'un établissement pilote dans sa démarche de Plan de sauvegarde. Le suivi du Musée de la Camargue, associé à des comités de pilotage et des exercices de simulation, a permis d'amender, d'ajuster et de valider les travaux théoriques menés en amont, ainsi que la structure générique du guide. Cet ouvrage accompagne les équipes muséales de l'acquisition de connaissances à l'intégration de leur démarche dans l'action territoriale pour une meilleure coordination avec les autres acteurs du territoire notamment en cas de risque majeur. En juin 2018, le Colloque International sur les Musées Résilients aux

Inondations, suivi de la publication des actes, ont conclu la deuxième phase du projet mené avec le soutien du Ministère français de la Transition écologique et Solidaire.

Une troisième étape a commencé par la réunion d'un comité de pilotage, dont les résultats donneront les détails nécessaires à l'élaboration du cahier des charges et des spécifications d'une plateforme numérique et d'un modèle 3D de musée-type soumis au risque inondation. Ainsi, un premier comité de pilotage qui se tiendra le 12 novembre 2018 à Arles permettra de débiter un travail de préfiguration de modélisation informatique effectué par les étudiants de 4ème année de l'Ecole Polytechnique de Marseille, dès le mois de Janvier 2019.

Christian Mourisard souligne la reconnaissance de l'expertise dans le domaine de la gestion des risques dont jouit le réseau. Celle-ci a permis à l'association de mobiliser des experts et de collaborer avec d'autres acteurs comme le Musée du Louvre. Il rappelle que les fiches de compétences sont un instrument clé pour valoriser ce type de savoir-faire au sein et au-delà du réseau.

Jacques Chevtchenko, Adjoint au Maire délégué à la préparation des questions concernant la prévention et la gestion des risques, la sécurité civile, la sécurité de l'Hôtel de Ville, le patrimoine et les archives de la ville de Tours, remarque que bien que le monde des risques appartient à d'autres services de la ville, l'établissement du prochain plan de prévention des risques de la ville de Tours bientôt intègrera des musées et des établissements culturels.

Christian Mourisard précise que l'ambition du réseau n'est pas de se substituer aux professionnels de la gestion des risques mais d'apporter un regard nouveau notamment une transversalité permettant d'améliorer la communication et la collaboration entre les services d'une ville, comme à la ville de Tours. Il invite les membres du réseau à partager le travail de l'association auprès des personnes concernées et/ou sensibles à ce sujet.

Par ailleurs, il propose qu'à l'occasion du départ à la retraite de M. Jacques Faye, référent privilégié de l'association au Ministère français de la Transition Ecologique et Solidaire dans le cadre du projet MRI, le Réseau participe au cadeau de départ marquera la reconnaissance de son soutien et les remerciements pour les instructions qu'il laisse à son successeur pour que l'association reste un partenaire du ministère.

La proposition est saluée et acceptée à l'unanimité par l'assemblée des membres.

Projet photographique : Bilan de l'exposition à Arles



Après deux mois d'ouverture au public à la Chapelle des Trinitaires à Arles, l'exposition présentée par l'Alliance de Villes Euro-méditerranéennes de Culture et le photographe Jean-Claude Martinez, a rencontré un franc succès. Le projet photographique a attiré plus de 3 800 visiteurs qui ont pu découvrir, du 15 septembre au 17 novembre 2018, les images prises par le photographe Jean-Claude Martinez

dans 10 villes de 7 pays de l'Alliance de Villes Euro-méditerranéennes de Culture. Un parcours d'exposition, interrogeant les différentes appropriations du patrimoine romain d'un bout à l'autre de la Méditerranée, a présenté les enjeux de l'identité commune incarnée par cet héritage. Ainsi, le succès de fréquentation de l'exposition a fait connaître les richesses du patrimoine culturel exceptionnel présent dans les collectivités du Réseau AVEC.

Des actions de médiation ont été offertes au grand public pour mettre en évidence les résonances culturelles et les liens patrimoniaux entre les différentes villes. Grâce à de nombreuses visites hebdomadaires et des ateliers animés pour les scolaires et les associations locales, ce projet a permis de sensibiliser les citoyens aux différents enjeux du patrimoine culturel.

Cette exposition itinérante revêt une dimension euro-méditerranéenne reconnue par le Ministère de la Culture au titre de l'Année Européenne du Patrimoine Culturel 2018 sous le signe du « patrimoine en partage ». C'est pourquoi le vernissage s'est tenu à l'occasion de la cérémonie d'ouverture des Journées Européennes du Patrimoine 2018 de la ville d'Arles.

Bientôt, l'exposition sera de nouveau disponible dans différentes villes françaises et de Méditerranée. En outre, elle portera tout au long de son itinérance le haut patronage de l'UNESCO et de la Commission française pour l'UNESCO.

La Déléguée Générale remercie la Région-Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et la ville d'Arles qui ont rendu possible le succès de cette exposition, ainsi que les membres ayant pris part au projet.

Participation à la 16^e édition de la Semaine Européenne des Régions et des Villes

Organisé par la Direction générale de la politique régionale et urbaine (DG REGIO) et le Comité européen des Régions, ce rendez-vous annuel a réuni en 2018 plus de 170 séminaires, 140 collectivités territoriales et 6 000 participants à Bruxelles. Il s'agit d'un espace privilégié de rencontres et d'échange de bonnes pratiques au travers de séminaires, séances de réseautage animations au forum d'exposition, et enfin la cérémonie *RégioStar* qui récompense les meilleurs projets européens. Le patrimoine culturel était à l'honneur, désigné comme un des axes majeurs de la réflexion sur le développement de la politique de cohésion.

La participation du Réseau AVEC a permis de rencontrer les acteurs de la coopération culturelle européenne et méditerranéenne, ainsi que les experts à la pointe des projets européens relatifs à la culture. Dans le cadre de l'annonce du prochain cadre financier pluriannuel 2021-2027, l'association a pu anticiper les tendances dans l'élaboration des politiques relatives à la culture et au patrimoine afin d'alimenter l'activité de veille de projets européens/euroméditerranéens. A l'issue de cet évènement, un bref compte-rendu a été transmis aux membres du Réseau pour diffuser les bonnes pratiques. A l'avenir, l'engagement de l'association dans ces rencontres permettra d'améliorer la visibilité des projets portés par le réseau, ainsi que de valoriser les villes et territoires membres. Ainsi, la **Déléguée Générale** invite les membres du réseau à se retrouver à Bruxelles lors de la Semaine Européenne des Régions et des Villes du 7 au 10 octobre 2019.

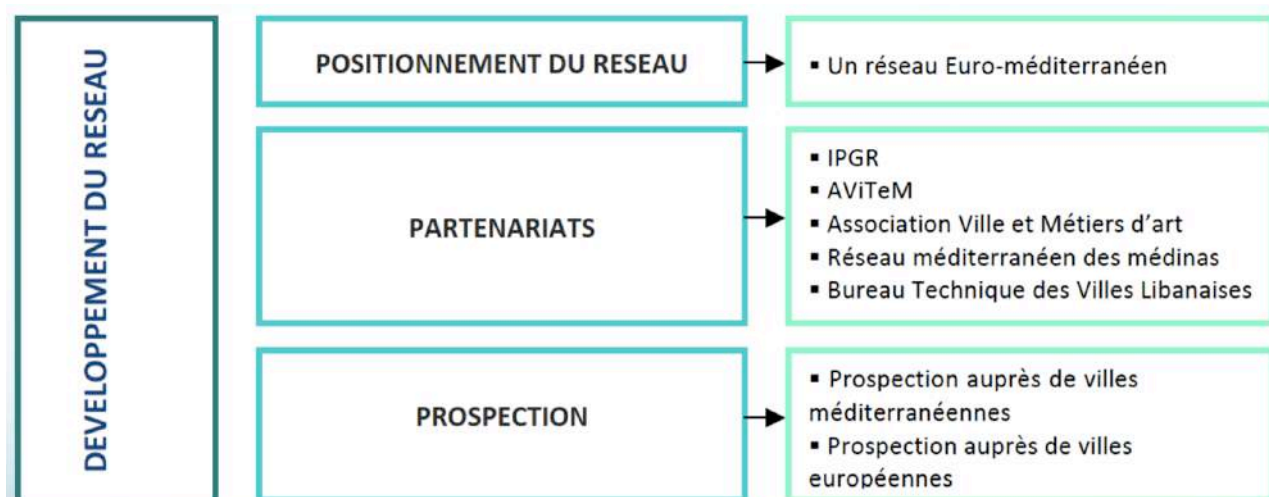
RAPPORT FINANCIER

Etat des lieux du budget 2018

La **Déléguée Générale** souhaite informer les membres de la situation financière de l'association. A ce jour, si un déficit budgétaire est enregistré suite aux lourdes dépenses engagées dans la réalisation de l'exposition photographique, les finances seront équilibrées par la réception imminente de 70% de la subvention de la Région-Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur (28 000€). D'autre part, elle remarque que les cotisations 2018 de certains membres n'ont pas encore été reçues. Ainsi, elle rappelle que ces contributions sont essentielles pour couvrir les dépenses de fonctionnement de l'association.

STRATÉGIE 2019 ET DEVELOPPEMENT DES ACTIONS

1. DEVELOPPEMENT DU RESEAU



Entérinement de la convention de partenariat avec le Bureau Technique des Villes Libanaises (BTVL)



Christian Mourisard annonce que dans la perspective de favoriser le partage d'expérience entre les membres du réseau et des villes libanaises en demande d'expertise dans les domaines de protection et d'animation du patrimoine, la signature d'une convention avec le Bureau Technique des Villes Libanaises, votée à la dernière Assemblée Générale, est officiellement entérinée. Cette collaboration avec cette association très active permettra la prospection d'adhésions de villes libanaises. Ses représentants s'excusent de ne pas être

présents au Conseil d'Administration, de par leur représentation au Conseil Mondial des CGLU à Madrid. D'autre part, le Président incite les villes à poursuivre leurs efforts de prospection dans leurs pays respectifs. Ci-dessous sont rappelés les termes de la convention :

Fonctions et positionnement de Cités Unies Liban/ BTVL

Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) est une organisation mondiale des villes. Elle représente et défend les intérêts des gouvernements locaux et régionaux sur la scène mondiale, quelle que soit la taille des collectivités qu'elle appuie. Basée à Barcelone, l'organisation s'est fixée la mission suivante : **Etre la voix unifiée et le défenseur de l'autonomie locale et régionale démocratique, promouvoir ses valeurs, ses objectifs et ses intérêts, au travers de la coopération entre les gouvernements locaux, comme au sein de la communauté internationale.**

Béchir ODEIMI, Président de Cités Unies Liban, est le représentant de CGLU pour le Liban. Cités Unies Liban/Bureau Technique des Villes Libanaises (BTVL), anime le réseau de villes libanaises membres de CGLU.

Créé en 2001, suite au constat d'une faiblesse de l'action municipale libanaise, le BTVL est chargé d'assister les municipalités sur le plan technique pour l'élaboration et la mise en œuvre de leurs projets de développement ainsi que pour développer leurs relations internationales.

Cités Unies Liban/BTVL anime également le Comité des Maires Libanais, créé en 1995 et élu par les villes libanaises membres de la CGLU. Ce comité a vocation à dialoguer avec le gouvernement et les instances internationales concernant l'institution municipale, les services publics et le développement local.

Au plan international, le BTVL aide les villes libanaises à rechercher des villes partenaires pour des projets de coopération décentralisée et sensibilise les villes françaises et européennes, bailleurs de fonds et organisations internationales aux besoins des villes de la région. Le BTVL est ainsi, au Liban, le partenaire privilégié du ministère français chargé des affaires étrangères.

Comme l'a parfaitement illustré l'Atelier de formation organisé les 5 et 6 juin 2018, à Beyrouth, ces missions d'accompagnement des élus et des cadres municipaux libanais dans leurs projets de développement des territoires portent notamment sur le rôle de levier que peuvent y jouer les patrimoines matériels, naturels et/ou immatériels.

La présence du réseau AVEC, déjà ancienne, sur l'ensemble du bassin méditerranéen l'a conduit à engager, en 2015, une stratégie d'ouverture volontaire vers les collectivités du sud qu'il souhaite concrétiser avec le Liban dont, comme souligné plus haut, la stratégie territoriale, soutenue par le BTVL, se retrouve dans les orientations qui guident le réseau depuis sa création.

Cette convergence de leurs vocations et de leurs acquis respectifs a conduit le BTVL et le Réseau AVEC à mettre en place un partenariat renforcé dont les objectifs sont définis ci-dessous.

Objectifs de la convention de partenariat

Pour le réseau AVEC :

- Lorsqu'il sera sollicité pour intervenir au Liban (expertise, demande d'adhésion, formation, échanges d'expérience...), le réseau AVEC en informera le BTVL et recueillera son avis.
- Les éventuelles évolutions institutionnelles ou organisationnelles du réseau AVEC pouvant concerner le BTVL seront portées à la connaissance de ce dernier.
- Le BTVL sera informé des travaux réalisés par le réseau et recevra les documents correspondants.
- Dans ses domaines de compétence, le réseau fera de son mieux pour répondre aux demandes d'expertise formulées par le BTVL.
- Le réseau assurera, à la demande du BTVL, le rôle de relais d'information pour les actions d'intérêt partagé.

Pour le BTVL :

- Le BTVL informera le réseau AVEC des opportunités d'intervention qu'il identifiera.
- Dans le même esprit, il fera part au réseau de son avis sur les projets que ce dernier pourrait engager au Liban.
- Dans les limites de ses disponibilités, le BTVL fera au mieux pour accompagner le réseau dans ses interventions au Liban.
- Les éventuelles évolutions institutionnelles ou organisationnelles concernant Cités Unies Liban/BTVL, le Comité des Maires Libanais, pouvant concerner le réseau AVEC, seront portées à la connaissance de ce dernier.
- Le réseau AVEC sera informé, par le biais de la « Mailing List » du BTVL des travaux réalisés par celui-ci. Le BTVL fera parvenir les documents correspondants par mail.
- Le BTVL assurera, à la demande du réseau AVEC, le rôle de relais d'information pour les actions d'intérêt partagé.

Bilan annuel :

Les deux partenaires feront chaque année le bilan de leur collaboration et arrêteront en commun les orientations de l'année suivante.

Proposition de collaboration avec les étudiants de Sciences Po Aix

Dans une perspective d'enrichissement de l'expertise du réseau, une collaboration est envisagée avec les étudiants de l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence. Cette école jouit notamment d'une notoriété quant à la qualité de ses formations en relations internationales. Après une expérience positive et renouvelée avec les étudiants de l'Ecole Polytechnique d'Aix-Marseille dans le cadre du projet *Musées Résilients aux Inondations*, les étudiants de l'IEP pourraient apporter un soutien logistique dans la veille et le montage de projets européens/euro-méditerranéens. En effet, ces étudiants sont spécialisés au titre de leur Master 2 « Politiques européennes et action transnationale » dans l'ingénierie de projets de l'UE et de coopération décentralisée.

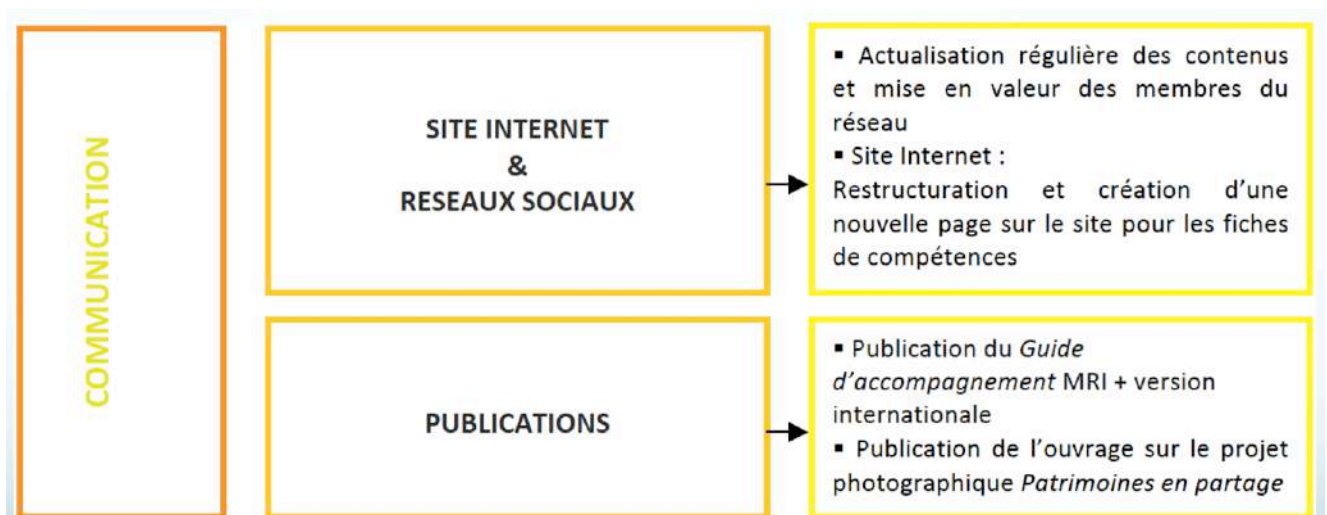
DEUXIÈME RÉOLUTION

Sur la suggestion de son président et après en avoir délibéré, le conseil décide de valider la proposition visant à engager un partenariat avec l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence

Cette résolution est mise aux voix et adoptée par :

-voix pour,voix contre,abstention
 à l'unanimité

2. LA COMMUNICATION AU SEIN DU RESEAU



PREMIÈRE RÉOLUTION

Sur la suggestion de son président et après en avoir délibéré, le conseil décide de valider la demande de reconduction de la Convention triennale avec le Ministère français des Affaires Etrangères.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée par :

-voix pour,voix contre,abstention
 à l'unanimité

Restructuration et mise à jour du site internet

La Déléguée Générale souligne que le contenu du site internet du Réseau AVEC n'est pas mis à jour. Pourtant, il représente une vitrine importante pour valoriser les villes. Ainsi, elle propose d'actualiser son contenu et son aspect esthétique. Pour ce faire, une consultation sera bientôt lancée auprès des membres. Elle rappelle que le secrétariat de l'association se tient à leur disposition pour partager des contenus et des supports de communication sur son site internet et sur ses réseaux sociaux. En

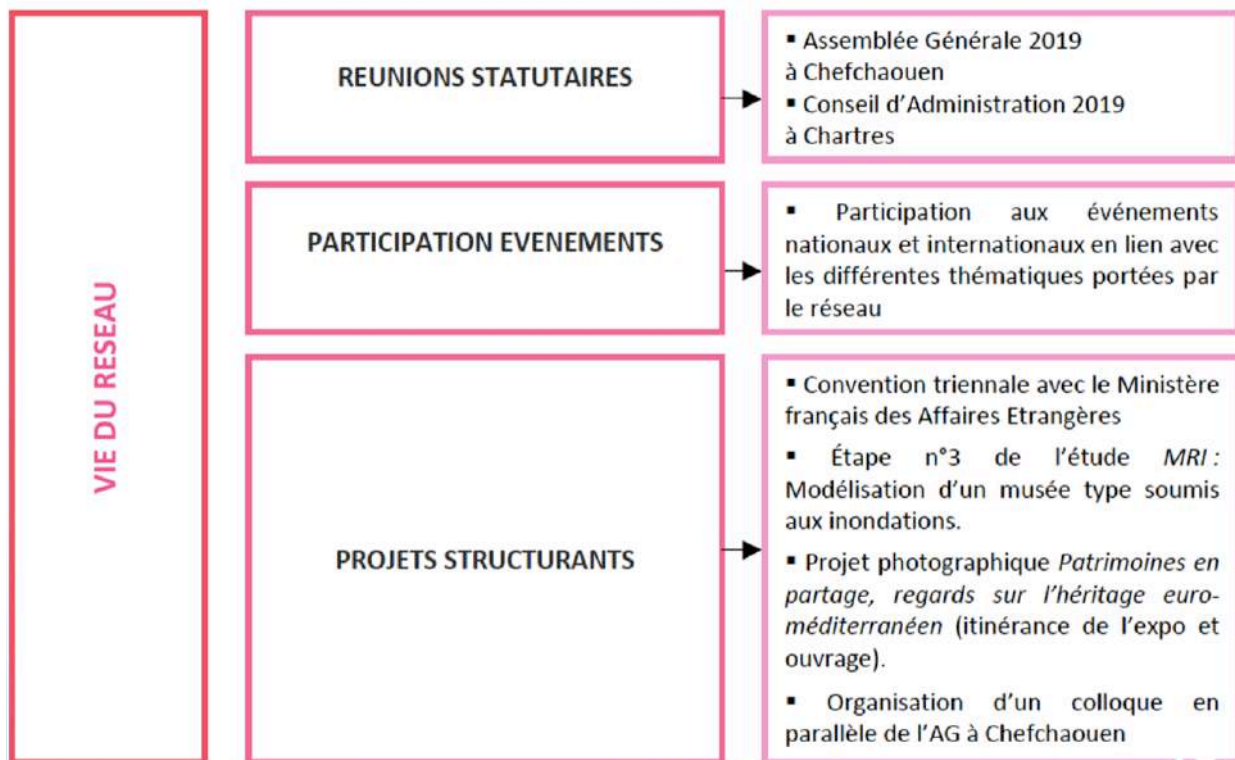
outre, un compte LinkedIn et un compte Twitter au nom de l'association viennent d'être créés.

Christian Mourisard rappelle que l'attractivité du site internet est au cœur des valeurs portées par la Charte du réseau faisant la promotion d'un Patrimoine vivant et partagé. Dès lors, le rôle d'animation tenu par les offices du tourisme est central. Ces derniers doivent devenir des interlocuteurs privilégiés dans ce travail de valorisation du site internet. Il sera un atout pour le Réseau AVEC qui est en interaction permanente avec les Ministères français et l'UNESCO.

Il souligne qu'il est également important de s'adapter aux nouveaux codes de communication en permanente évolution. En tant que réseau de prospective, il souhaite que la vitrine de l'association soit à la hauteur des ambitions de l'AVEC. Pour une meilleure représentation de l'ensemble de nos membres, il les sollicite pour partager, sous différents formats, des contenus relatant la réalité historique et patrimoniale de leurs villes. Pour ce faire, un travail commun avec différents services est nécessaire. Ainsi, il encourage les membres à se tourner vers leurs professionnels et responsables de la gestion touristique dans un état d'esprit de collaboration et de partage. Il rappelle qu'à l'instar de la gratuité des visites pour les voyageurs provenant des villes du réseau, ce travail a priori symbolique, a une grande portée.

John Boxall propose d'utiliser les photographies du projet *Patrimoines en partage* pour la promotion des villes sur leur site internet. Il encourage les membres à s'échanger des supports de communication mettant en valeur leurs patrimoines afin d'organiser une promotion réciproque sur les sites internet et faire profiter le réseau de l'audience. Pour susciter un tourisme de la curiosité, il propose également la valorisation du logo du réseau AVEC sur les sites internet respectifs des territoires membres, tout en mettant davantage en valeur *Qualicities*.

Christian Mourisard précise qu'il serait plutôt envisageable de connecter les sites des offices du tourisme entre eux par l'intermédiaire du site internet du réseau AVEC. Pour ce faire, il espère que les membres impulseront l'appropriation de cette idée. Il remarque que, lors des échanges avec les membres, naissent des idées très ambitieuses. Toutefois, il s'agit de le mettre en œuvre au quotidien en coopération étroite avec la Déléguée Générale. Ainsi, un bilan sur l'initiative et la participation des membres à la réactualisation du site internet sera établi en avril 2019. Un même effort doit accompagner le développement de *Qualicities*. Il encourage les membres à s'approprier cet outil. Il rappelle que ce référentiel ambitieux est certifié par l'AFNOR, l'Association Française de NORMALISATION, reconnue internationalement.



3. LA VIE DU RESEAU

La Convention Triennale avec le Ministère français de l'Europe et des Affaires Etrangères

PROJETS STRUCTURANTS

Dans le cadre de la dernière année de la Convention Triennale avec le Ministère français de l'Europe et des Affaires Etrangères, il s'agira d'abord de persévérer dans la réalisation des fiches de compétences et dans l'organisation des stages de mobilités pour poursuivre la valorisation et la diffusion de la méthodologie *Qualicities*. Pour consolider le gisement d'expériences du réseau, l'association concrétisera des projets avec ses nouveaux partenaires. L'intervention des membres et des partenaires au colloque post-Assemblée Générale à Chefchaouen, ainsi que la participation du réseau au projet « Patrimoine méditerranéen et citoyenneté » contribueront également à cet objectif. Enfin, le développement et l'animation du réseau des membres et des partenaires s'incarnera dans l'assistance à la ville de Sbeitla (Tunisie), le colloque post-Assemblée Générale au Maroc, ainsi que la participation, à confirmer, du réseau en tant qu'expert, lors d'un séminaire de haut niveau de l'AViTeM à Beyrouth (Liban) portant sur la thématique du patrimoine.

Projet Musées Résilients aux Inondations : une troisième phase en perspective

La deuxième phase du projet se conclura par l'internationalisation de l'ouvrage publié lors du colloque sur les Musées Résilients aux Inondations en juin 2018. En effet, le Guide d'accompagnement des musées est actuellement disponible en français en ligne sur le site internet du réseau AVEC, ainsi que sur celui de l'Université Aix-Marseille. Pour valoriser le travail à l'international, un travail d'internationalisation du contenu du guide permettra d'adapter la méthodologie hors du cadre réglementaire français. Ensuite, le guide sera traduit en anglais pour

faciliter le développement de l'étude au-delà des frontières françaises dans le cadre de partenariats avec les établissements culturels méditerranéens.

En 2019, la troisième étape du projet se poursuivra par l'organisation d'un second comité de pilotage fin janvier pour valider le contenu du cahier des charges et des spécifications de l'outil 3D afin que les étudiants puissent commencer la modélisation informatique. L'accompagnement du Musée Réattu dans l'élaboration de son plan de sauvegarde renforcera l'expertise développée par le réseau au travers du précédent travail avec le Musée de la Camargue. Enfin, des actions de formation seront réalisées dans les établissements culturels afin de sensibiliser les acteurs à la prévention des risques.

Projet photographique : Début de l'itinérance de l'exposition en Méditerranée et valorisation du projet

Dans un premier temps, au terme de l'exposition arlésienne, le projet commence désormais son itinérance en Europe et en Méditerranée afin de faire découvrir les vestiges romano-byzantins présents dans les villes du réseau. Dans un second temps, la réalisation d'un ouvrage photographique en collaboration avec les membres de l'association permettra de valoriser leur participation ainsi que de poursuivre la diffusion à long terme des valeurs portées par ce projet.

Dans le cadre de l'itinérance de l'exposition photographique, la **Déléguée Générale** souligne que Tunis (Tunisie) est la seule destination imposée dans la convention avec la Région-Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. D'autre part, Tours et Narbonne (France) ont manifesté leur souhait d'accueillir l'exposition l'année prochaine. Elle rappelle aux membres d'adresser au secrétariat dans les meilleurs délais pour les villes, institutions ou associations souhaitant accueillir l'exposition. L'ensemble des conditions sera communiqué dans une synthèse prévue pour l'itinérance qui comprendra le livre de commissariat de l'exposition, ainsi qu'un carnet pour les actions de médiation.

Elle rappelle que, parallèlement à l'itinérance des photographies, la publication d'un ouvrage poursuivra la mise en valeur du travail accompli. Dans ce but, un appel à contribution sera lancé en 2019. A cette occasion, les membres seront invités à proposer des idées et des textes pour enrichir le contenu qui accompagnera les photographies.

Chrisitan Mourisard propose aux membres de contribuer à trouver un soutien financier l'édition et les tirages de cet ouvrage qui pourrait servir notamment de cadeau offert avec les villes ou par le réseau AVEC. D'autre part, il souhaite clarifier les droits des membres sur les photographies. Dans chaque contrat, il était précisé que le photographe remettra à chaque ville des fichiers avec droits de reproduction en fonction du temps passé sur place :

- 16 fichiers sur la base de 3 jours
- 8 fichiers sur la base de 2 jours
- 4 fichiers sur la base de 1 jour

Les droits de reproduction concernent un usage strictement promotionnel des photographies, à des fins de communication et non commerciales. Dans le cas où une ville membre souhaiterait en faire un usage commercial, il doit se tourner vers le photographe Jean-Claude Martinez pour obtenir ces droits.

Projet Sbeïtla

Christian Mourisard rappelle l'engagement de l'association auprès de la ville de Sbeïtla. Le réseau est missionné pour établir un circuit et un audit touristique de la région. Ainsi, un état des lieux avait permis de définir des priorités d'action sur la conservation et la préservation de sites historiques. Touchée par l'instabilité politique, la coopération avec la ville de Sbeïtla avait été mise en suspens. Récemment, le contexte s'est révélé plus propice au rétablissement de la collaboration avec les villes tunisiennes. Dans le cadre de la coopération décentralisée entre la Région Sud- Provence-Alpes Côte d'Azur, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, l'Institut national du Patrimoine de Tunis, et le Gouvernorat de Kasserine, une rencontre avec le Gouverneur de Kasserine ainsi qu'avec le Directeur de recherches à l'INP, Fathi Benjaoui, a eu lieu lors de la restauration de la mosaïque d'Haïdra « Mosaïques aux îles », présentée à Arles au Musée départemental Arles antique. Ainsi, il s'agira de mettre en œuvre la démarche *Qualicités* à Sbeïtla pour contribuer à l'inclusion du site archéologique dans la liste indicative tunisienne au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

TROISIÈME RÉOLUTION

Le conseil d'administration décide de valider la relance des projets de coopération avec la ville de Sbeïtla portés par l'AVEC visant à lui apporter son expertise et son soutien.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée par :

-voix pour,voix contre,abstention
 à l'unanimité

Projet « Patrimoine méditerranéen et citoyenneté »



La Déléguée Générale présente le projet « Patrimoine méditerranéen et citoyenneté - Destruction, reconstruction, conservation des mémoires et participation des citoyens » proposé par Mme Florence Pizzorni, membre d'honneur du Réseau, et pour lequel le Réseau AVEC a la possibilité de s'investir en tant que partenaire.

L'association italienne Peripli, Culture e Società Euromediterranee, en partenariat avec la Fondation de l'Assemblée des Citoyens et des citoyennes de la Méditerranée (FACM), propose d'organiser deux journées d'étude à Naples initiant une série de débats qui se dérouleront dans différents endroits de la région méditerranéenne au cours des trois prochaines années.

Ces deux premières journées d'étude auront lieu en novembre 2019 à Naples sur le thème des patrimoines, matériels et immatériels, de la région méditerranéenne en relation avec la participation des citoyens.

Contexte :

Les situations sociales, économiques et politiques actuelles, les conflits, le terrorisme et les catastrophes naturelles, largement déterminés par le changement climatique, détruisent une grande

partie du patrimoine matériel et immatériel des pays méditerranéens. Il est nécessaire de réfléchir aux conséquences de cette situation, à la nécessité de reconstruire et de restaurer les patrimoines grâce à la participation des citoyens, au concept de «conservation» dans les musées, au rôle des musées dans la société, et en général dans les villes, et à la nécessité de récupérer les mémoires locales et collectives, aussi contemporaines, de la région méditerranéenne, pour un processus de résolution des conflits, dans une perspective de coexistence pacifique.

A cette occasion, les regards croisés des professionnels (conservateurs, chercheurs, médiateurs,...) et des citoyens permettront d'aborder principalement trois grandes questions. Premièrement, la redéfinition de la valeur patrimoniale des « objets » (patrimoines matériels et immatériels) et des espaces de leur valorisation. Deuxièmement, la redéfinition du rôle des musées au XXI^e siècle et les différentes modalités, dispositifs et projets relatifs à la participation citoyenne. Troisièmement, le rôle des citoyens, de leurs associations et agrégations spontanées dans la récupération des mémoires locales et collectives des biens matériels et immatériels.

De plus, un des objectifs spécifiques de cette initiative est d'ouvrir un large débat en Méditerranée, en promouvant un projet qui inclura dans les prochaines années des rencontres territoriales dans les différents pays méditerranéens où la question des patrimoines sera abordée non seulement sur le plan théorique mais aussi par des actions adressées à la citoyenneté et impliquant les citoyens.

Les enjeux :

- Démocratie, éducation et cohésion sociale,
- Fraternité, solidarité et dialogue interculturel,
- Economie de la culture (patrimoine et création), biens communs, etc.
- Développement durable,
- Santé

De nombreux acteurs et partenaires ont déjà adhéré à ce projet (voir le détail dans la note jointe à ce compte-rendu).

Lors de ces deux journées d'étude, les rencontres seront divisées en 3 tables rondes dont 1 finale, 4 ateliers pratiques et une réunion d'organisation pour l'installation des ateliers du cycle méditerranéen qui vont suivre et pour les initiatives ultérieures dans les différents pays de la région.

Cela visera à aboutir à :

- Des propositions pour le nouveau rôle du patrimoine face aux nouveaux défis de la démocratie et de la paix en Méditerranée;
- L'organisation du programme de la tournée des ateliers;
- La mise en œuvre de lignes directrices pour les bonnes pratiques.

Il est prévu la publication des actes du colloque ainsi que la réalisation d'un film-documentaire suite à ces deux journées.

Pour plus de détails sur ce projet, la déléguée générale spécifie **qu'un document comportant tous les détails de ce projet sera joint à l'envoi du compte-rendu à tous les membres** et que Mme Florence Pizzorni et elle-même se tiennent à leur disposition pour répondre à leurs éventuelles questions.

Christian Mourisard souligne que ce partenariat pourrait être un atout pour obtenir des financements européens et éventuellement monter un projet avec notamment l'appui des étudiants

de Sciences Po Aix.

QUATRIÈME RÉOLUTION

Après en avoir délibéré, le conseil décide de valider l'implication de l'AVEC dans le projet Patrimoine méditerranéen et citoyenneté.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée par :

-voix pour,voix contre,abstention
 à l'unanimité

PROCHAINES REUNIONS STATUTAIRES 2019

Prochaine assemblée générale à Chefchaouen (Maroc) et proposition d'organiser un colloque en parallèle de l'AG

La **Déléguée Générale** annonce que la prochaine Assemblée Générale se tiendra à Chefchaouen au Maroc en avril 2019. Les dates seront bientôt communiquées. Cette réunion sera couplée avec la tenue d'un Colloque sur le développement des villes historique de notre réseau à travers le E-tourisme. Les thèmes tels que la gestion des plateformes de réservations, les nouvelles technologies dans la problématique de préservation/valorisation du patrimoine, ainsi que la démarche *Qualicities*. Les membres du réseau interviendront en tant qu'experts pour présenter des bonnes pratiques et partager leurs retours d'expériences.

Christian Mourisard souhaite partager les réflexions menées avec les Offices de Tourisme de France, dont il est le Président. Il remarque que les individus de la classe d'âge autour 25 ans ne fréquentent plus les offices de tourisme, mais plutôt par les interfaces numériques. Par conséquent, les sites internet sont devenus des espaces d'information et de réservation privilégiés qui induisent le développement du rôle des webmaster et de la gestion d'activités de veille et d'animation permanente. C'est pourquoi, il annonce qu'un appel à contribution sera lancé auprès des référents dans chaque votre pays pour faire intervenir les spécialistes de cette question lors du colloque post-Assemblée Générale. Le thème associera le développement des villes historiques et les nouveaux enjeux du e-tourisme.

CINQUIÈME RÉOLUTION

Après en avoir délibéré, le conseil valide la tenue d'un colloque sur le e-tourisme en parallèle de la prochaine Assemblée générale à Chefchaouen au printemps 2019.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée par :

-voix pour,voix contre,abstention
 à l'unanimité

Patrick Géroutet rappelle que la Cathédrale de Chartres est le premier site français inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO depuis 1979. Le prochain Conseil d'Administration aura lieu dans le contexte de célébration du 40^{ème} anniversaire de la reconnaissance de la Cathédrale, au début du mois d'octobre, certainement lors de l'évènement *Chartres en Lumières*.

SIXIÈME RÉOLUTION

Le Conseil d'administration approuve la proposition de la ville de Chartres de recevoir le prochain Conseil d'administration d'AVEC à l'automne 2019.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée par :

.....voix pour,voix contre,abstention

à l'unanimité

Le Conseil d'administration approuve la proposition de la ville de Chartres de recevoir le prochain Conseil d'administration d'AVEC à l'automne 2019.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur au moins.

* * * * *

PARTAGE D'EXPÉRIENCES

Après le Conseil d'Administration, trois présentations ont été proposées par la ville de Mértola, de Tavira et de Tours.

- Tout d'abord, **Rosinda Pimenta**, Adjointe au maire de la ville de Mértola, dont la présentation est intitulée le « Patrimoine de tous », expose le plan de sauvegarde et de revitalisation du centre historique. 40 ans d'archéologie, 3 monuments nationaux, 14 musées et une biodiversité riche constituent les atouts du patrimoine matériel de la ville. Du côté du patrimoine immatériel, le tissage, les chants d'Alentejo, ou encore la diète méditerranéenne s'intègrent dans la politique de développement durable. Ainsi, la valorisation de ces patrimoines culturels, devenus des leviers économiques de développement, renforcent l'identité du territoire. En dépit d'un manque de ressources et d'un déclin démographique, les habitants de Mértola restent les premières ressources de la culture et du développement local. Ainsi, une priorité est accordée à l'implication des citoyens et au rapprochement entre la jeunesse et le patrimoine local. D'autre part, la ville subit les conséquences du changement climatique. En effet, l'érosion des sols et la désertification du paysage sont des problématiques qui touchent particulièrement le territoire. Du point de vue économique, le manque d'entrepreneurs constitue un obstacle pour le portage et le développement de projets locaux. Cependant, le tourisme est un secteur florissant, notamment par ce que l'écotourisme et la chasse limitent la saisonnalité. Depuis 2017, la ville s'est engagée dans le processus de reconnaissance au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

La vision pour le futur de Mértola s'inscrit dans l'idée de l'« excellence dans la périphérie » s'incarnant dans l'idée d'une ruralité conservée et d'un centre historique valorisée pour faire du territoire un atout pour les générations futures. Pour ce faire, la formation et l'éducation sont des priorités permettant d'offrir les meilleures conditions et les outils de développement. L'amélioration de la qualité de vie et d'accessibilité notamment au travers de la piétonnisation du centre, sont au cœur de cette politique de régénération et requalification urbaine. Enfin, la stratégie de recherche et développement s'illustrera dans l'animation d'une économie créative et d'innovation, liée à la conservation du patrimoine culturel mais aussi du patrimoine naturel.

- **Jorge Queiroz**, Directeur du service culturel de la ville de Tavira, présente un projet mené dans le cadre du programme UNESCO Heritage sur la diète méditerranéenne, lancé en 2011. Des villes de 7 pays, dont Chefchaouen au Maroc, membre du réseau AVEC, font partie aux côtés de Tavira des parties prenantes. Ce projet vise principalement à valoriser les paysages culturels liés à l'alimentation, ainsi que promouvoir la diète méditerranéenne comme un style de vie, un modèle culturel à part entière, au-delà de qualités gastronomiques ou de sa géographie. Une collaboration multi-acteurs et multi-niveaux prend forme au cours de nombreuses actions incluant la participation citoyenne, un programme d'éducation pour la nutrition pour lutter contre l'obésité, ainsi qu'une collaboration avec des professionnels de la santé et des universitaires.
- **Jacques Chevtchenko**, Adjoint au Maire délégué à la préparation des questions concernant la prévention et la gestion des risques, la sécurité civile, la sécurité de l'Hôtel de Ville, le patrimoine et les archives de la ville de Tours, a souhaité partager en avant-première avec les membres du réseau, la vidéo 2019 destinée au renouvellement du label « Ville d'Art et d'Histoire ». Le film débute avec des courtes interviews d'anonymes de Tours qui témoignent sur leur cadre de vie et leur perception de la ville, les lieux emblématiques de celle-ci. Ensuite, une introduction sur l'implantation de la ville et l'histoire de son développement à travers les siècles. En conclusion, une ouverture est faite sur la ville d'aujourd'hui et son vécu du patrimoine alliant le plus vaste secteur sauvegardé de France et la création contemporaine. Cette animation du patrimoine moderne valorise celui-ci sans le figer.

Christian Mourisard remercie et félicite les membres pour leur partage d'expériences, notamment pour la présentation d'exemples de politiques publiques replaçant l'humain au centre des préoccupations. Il remarque une problématique commune aux villes du réseau. Si le développement économique des villes historiques est une priorité, la sur-fréquentation touristique, couplée aux problématiques environnementales, défie les modes de partage de l'art de vivre entre les populations locales et les visiteurs. Les petites villes semblent a priori moins concernées. Cependant, il rappelle que la mesure de l'équilibre, entre la préservation de l'art de vivre des habitants et le développement économique permis par le tourisme, est un indicateur de développement durable. Cette démarche remet le citoyen au cœur des questionnements prospectifs.

D'autre part, le phénomène dit « d'ubérisation » touche particulièrement le secteur touristique, en témoigne l'influence des sites internet comme *Trip advisor* ou *Airbnb*. Il a pour conséquence la désertification des centres-anciens qui menace l'activité économique. Il s'agit également d'une préoccupation d'ordre sociologique concernant la cohabitation entre les touristes et les résidents. Ainsi, il souligne la nécessité d'animer une activité locale dessaisonnée pour développer une activité économique durable et raisonnée, tout en améliorant la qualité de vie des locaux. Cette nouvelle approche du patrimoine, portée par les organisations internationales, comme l'UNESCO ou l'Union

Européenne, privilégie la coopération transfrontalière réunissant autour d'un même projet thématique plusieurs pays liés par leurs patrimoines.

Pour dépasser ces enjeux, il invite à une réflexion pour un nouvel accueil du tourisme centré sur l'équilibre de la cohabitation habitants-citoyens/touristes. C'est pourquoi, il souhaite que le réseau et ses membres s'engagent dans cette réflexion ensemble, notamment dans le cadre de thème du développement des villes historique à travers le e-tourisme, lors du colloque post-Assemblée Générale 2019.